

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 12 MARS 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Didier CASTERES part à 19 heures et donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES part à 20 h 20 et donne pouvoir à M. David CORBIN.
M. Jacques NAYA part à 20 h 20 et donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA.
Mme Patricia PROHASKA part à 20 h 35 et donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Aurélie GIRAUDON part à 20 heures et donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

Etaient absents excusés :

Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire,
Mme Valérie SARTOLOU, Conseillère Municipale,
Mme Carine NAVARRO, Conseillère Municipale.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 30

Monsieur Pierre SERENA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

16 - REGIE D'ASSAINISSEMENT – DEGREVEMENTS D'EAU 2017

Sur proposition de Mme Ing-On TORCAL,

Après avis du Conseil d'Exploitation réuni en Mairie d'Oloron le 20/02/2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND ACTE** des dégrèvements qui ont été accordés pour l'année 2017 sur des factures d'eau potable (part assainissement) en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Montant total : 7 146,91 €

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale	Consommation dégrévée	Montant dégrèvement	Cause
1	ARTO DIDIER	1600 ROUTE DU PONT DE GOUAT	139	73	147,18 €	FUITE AUX TOILETTES
2	ONGLES D'IVOIRE	RUE JUSTICE	76	5	158,15 €	FUITE GROUPE DE SECURITE
3	SEGONDS GERARD	2 IMPASSE JEAN CASSIAU	142	64	173,75 €	FUITE AU JOINT DU COMPTEUR
4	CARDESSE MARIE LOUISE	9 RUE DES BARATS	36	12	53,52 €	FUITE
5	OUILHON PHILIPPE	21 AVENUE DE LASSEUBE	816	129	1 532,01 €	FUITE
6	CASTEJON JOSE	2 RUE DU CAPITAINE JEAN PIERRE	63	26	82,51 €	FUITE AU JOINT DU COMPTEUR
7	LENDRE PIERRE	30 RUE LABARRAQUE	198	137	187,11 €	FUITE A LA CHAUDIERE
8	SIMON FRANÇOISE	18 AVENUE JEAN JAURES	106	41	144,79 €	FUITE APRES COMPTEUR
9	RICOUTE AUGUSTIN	1021 ROUTE DU PONT DE GOUAT	88	24	142,56 €	FUITE APRES COMPTEUR
10	CHABANNE JENNYFER	11 RUE JEAN JAURES	140	124	35,64 €	FUITE
11	ROUSSEAU FRANÇOISE	AVENUE CHARLES PEYROU	82	29	118,05 €	FUITE SUR RACCORD
12	CARRERE ANNE- MARIE	2 RUE FLORA TRISTAN	110	102	17,82 €	FUITE RACCORD CHAUDIERE
13	DE RIQUER BATTESTI XAVIER	8 AVENUE DE LASSEUBE	84	49	77,96 €	FUITE RACCORD
14	SARL GENROS	11 PLACE DE LA RESISTANCE	630	265	813,04 €	FUITE
15	ARA LILIANE	1 RUE ANDRE MALRAUX	60	42	40,09 €	FUITE AUX TOILETTES
16	BAILLERON MARCELLE	1 RUE DU PIC D'ORHY	263	31	516,78 €	FUITE
17	GOUT JULIETTE ET ANDRE	7 AVENUE SADI CARNOT	380	163	483,36 €	FUITE
18	VIGNAU PATRICK	21 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY	212	126	191,56 €	FUITE AUX TOILETTES
19	ETCHECOPAR GAETAN	2 BIS CHEMIN DE FORBEIG	141	59	181,74 €	FUITE

TOTAL 5 097,62 €

Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale	Consommation dégrévée	Montant dégrèvement	Cause
1	GOUT ANDRE	7 AVENUE SADI CARNOT	337	90	550,19 €	FUITE CANALISATION
2	GIMENEZ EMILE	19 RUE JEAN MOULIN	88	1	193,79 €	FUITE CANALISATION
3	CHUBURU MATHIEU ANDRE	14 IMPASSE PAUL DAMARIX	645	59	1 305,31 €	FUITE CANALISATION
4						
5						

TOTAL	2 049,29 €
--------------	-------------------

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 mars 2018.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 20/03/2018



Pour le Maire absent,
Le Premier Adjoint,

Daniel LACRAMPE





Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/03/2018